



ESPACES  
VOCATION  
PARIS

## Protocole d'accueil clients Covid-19 *(mis à jour au 14 septembre 2020)*



ESPACES  
VOCATION  
PARIS



# Avertissement

---

Ce protocole a été rédigé dans le but de:

- vous protéger durant vos évènements,
- de protéger nos salariés
- de lutter contre la propagation du COVID-19

Ce protocole a été rédigé sur la base des informations disponibles au 14 septembre 2020 auprès du ministère français de la santé



# Rappel des gestes barrières

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?



Lavez-vous très régulièrement les mains



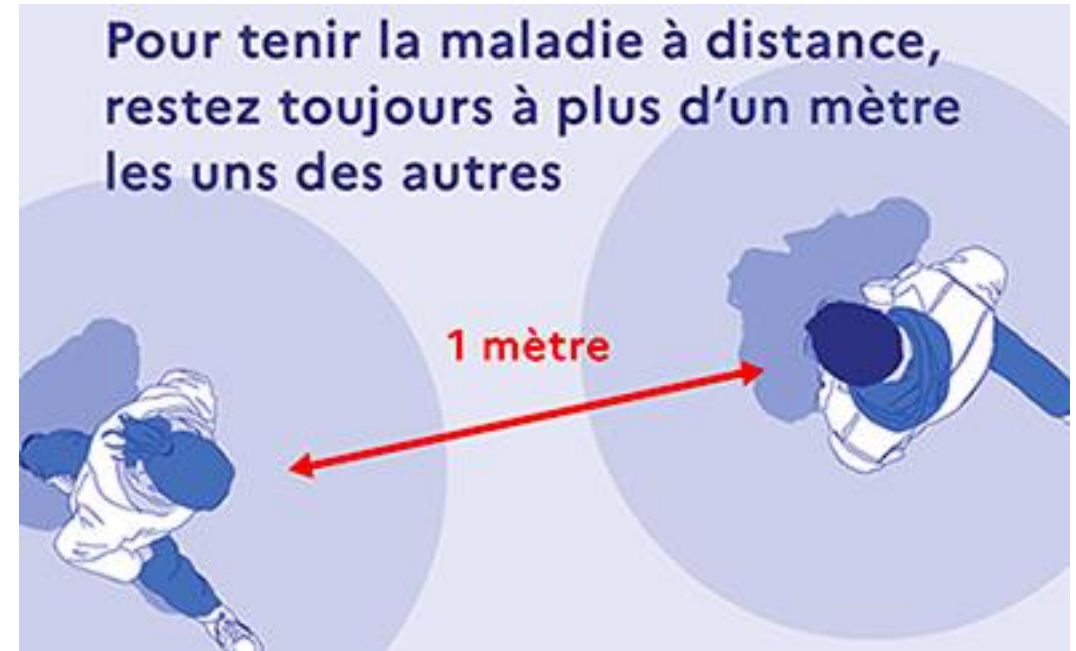
Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



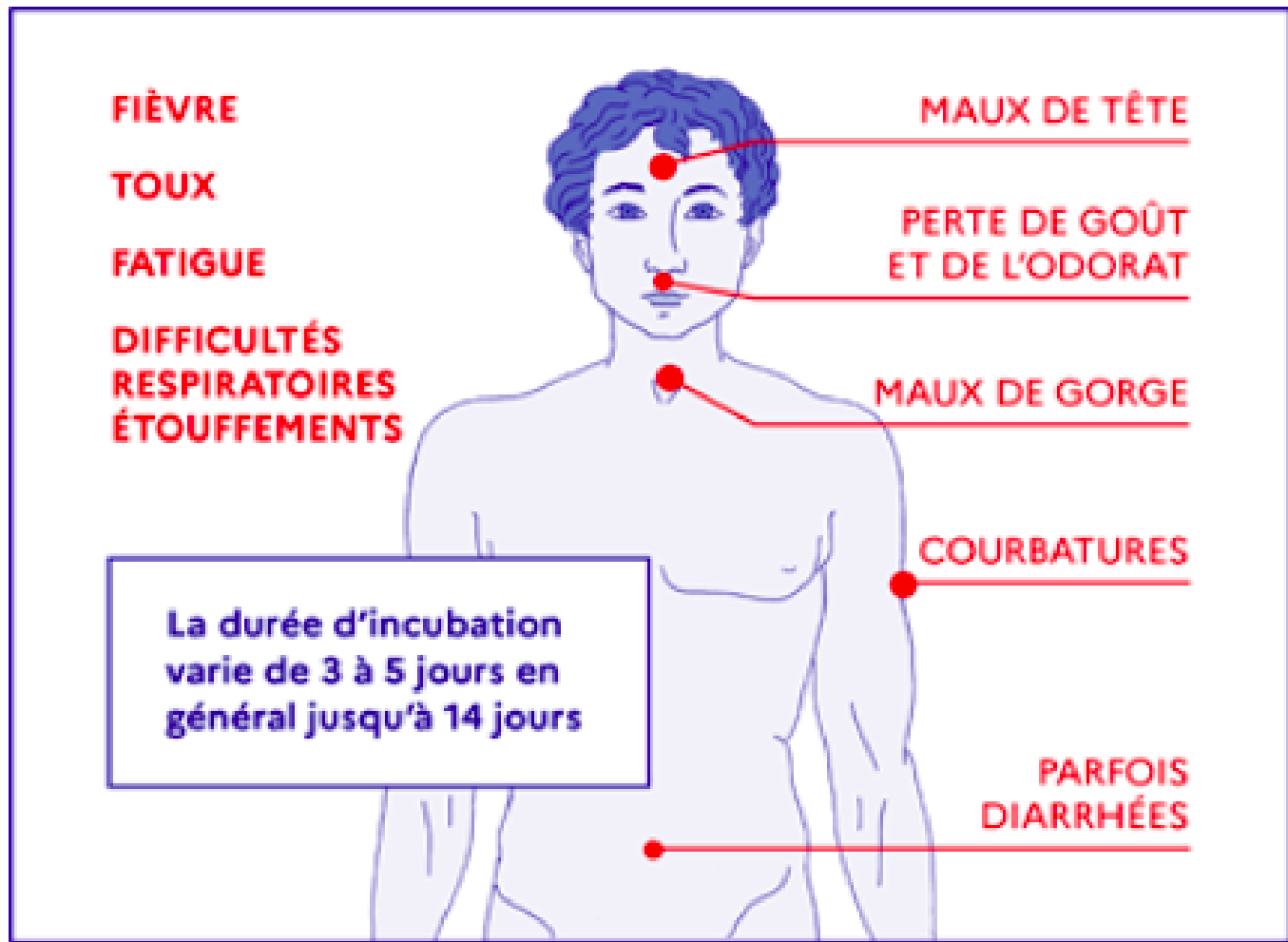
Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



ESPACES  
VOCATION  
PARIS



Rappel des  
signes de  
l'infection



ESPACES  
VOCATION  
PARIS



# A l'entrée de nos sites...

- Le personnel est équipé d'éléments de protection.
- Les points d'accueil sont équipés de plexiglas.
- Nos clients sont invités à se désinfecter les mains à leur arrivée .
- Les ascenseurs ne peuvent être empruntés que par 2 personnes maximum.
- Les poignées des portes d'entrées, des sanitaires, les rampes d'escaliers et les ascenseurs seront régulièrement nettoyés avec un produit alcoolisé (toutes les 3 heures)



ESPACES  
VOCATION  
PARIS



# ...dans nos espaces communs...

- Le rappel des gestes barrières sera disposé à l'accueil, dans les couloirs, les espaces communs et dans chaque salles
- Du savon restera à disposition dans les sanitaires, qui seront, quant à eux, limités à 2 personnes maximum
- Des solutions hydro-alcooliques seront disponibles sur site



ESPACES  
VOCATION  
PARIS



## et dans nos salles de réunion :

- La mise en place des salles de réunion prendra en considération le souci de limiter les rassemblements dans les espaces communs au moment de l'accueil et des pauses.
- Conformément au protocole sanitaire, les participants d'un même groupe devront demeurer assis à leur place, par sous-groupe de 10 participants maximum, une distanciation d'1 mètre étant observée entre chaque sous-groupe. *(article 45 du décret n°2020-860 du 10 juillet 2020 modifié par décret n° 2020-1096 du 28 août 2020)*
- Lors de l'intervention dans les salles, notre personnel aura pris soin de se désinfecter les mains avant et après toute manipulation.
- Les effets personnels, vestes ou manteaux sont à installer sur les dossiers des chaises des participants.
- Le matériel, les poignées de portes et le mobilier des salles seront désinfectés et aérés durant l'heure du déjeuner et la veille de chaque évènement.



ESPACES  
VOCATION  
PARIS



# Ce que nous VOUS demandons :

- Le port du masque - dont il est rappelé qu'il est obligatoire - dans toutes les parties communes ainsi que dans les salles de réunion.
- Le respect des gestes barrières.
- Le respect des mesures de distanciation sociale.
- Que toute personne présentant des symptômes reste chez elle ou quitte la réunion dès les premières manifestations de symptôme.

Il appartient à l'organisateur, ou au formateur responsable de la réunion, de veiller au respect de ce protocole sanitaire.



ESPACES  
VOCATION  
PARIS

